

L'ÉCHO d'Arboys en Bugey

7 villages qui nous ressemblent, une commune qui nous rassemble.



Carnaval d'Arbignieu

SOMMAIRE

- | | |
|--|----------------------------------|
| p.3 Vie municipale | p.14 Maison des Chasseurs |
| p.5 Vie scolaire | p.15 Carrières de Peyzieu |
| p.8 Vie associative | p.16 Agenda |
| p.10 Fonctionnement des salles communales | p.17 État civil |
| p.12 Vos questions / Nos réponses | p.18 Quizz |
| p.13 Les clés d'un bel été partagé | p.19 La Commune en images |

ÉDITO

*“Faire avancer
la commune avec
et pour celles et
ceux qui y vivent”*



Trois mois après le début du mandat, les cinq commissions sont au travail et les premiers chantiers participatifs ont démarré. C'est là l'essentiel : faire avancer la commune avec et pour celles et ceux qui y vivent.

Plusieurs dossiers sont engagés. La sécurisation des routes, d'abord, parce que c'est une préoccupation que beaucoup d'entre vous nous remontent. L'ouverture d'une cantine ensuite, ainsi qu'une étude qui intègre l'accueil des enfants dès trois ans. Et le site de compostage de Peyzieu, sur lequel nous avons lancé une étude pour comprendre l'origine des nuisances et agir.

Aucun de ces sujets ne se règle en quelques semaines. Mais ils avancent, et vous serez informés à chaque étape.

À la rentrée de septembre, je vous donne rendez-vous pour le premier café du maire. Un moment simple pour échanger directement, poser vos questions, partager ce qui vous tient à cœur pour Arboys en Bugey.

Joël Bordonnat
Maire d'Arboys en Bugey

COMMENT FONCTIONNE VOTRE MUNICIPALITÉ ?

Quatre commissions thématiques ont été constituées pour préparer les délibérations, instruire les sujets en profondeur et associer les habitants qui souhaitent s'impliquer : patrimoine et urbanisme, vivre ensemble et CCAS, éducation et jeunesse, communication. Leurs comptes-rendus sont publiés sur le site de la commune.

Vous découvrirez le détail de chaque commission en pages suivantes.

Nous rencontrer

Les élus sont disponibles pour répondre à vos questions, recueillir vos remarques ou simplement échanger. Pas besoin d'attendre un conseil municipal !

Permanences des élus

Maire

Les mardis et vendredis —
sans rendez-vous

Maire délégué

**Permanences en mairie annexe
de Saint Bois**

1^{er} samedi du mois (10h-12h)

3^e mercredi du mois (16h-18h)

Café du maire

Septembre 2026



Des élus au travail... et une commune qui avance

Depuis le mois de mars, les élus travaillent au sein de quatre commissions thématiques. Leur rôle : préparer les projets, étudier les sujets en profondeur et faire remonter les besoins du terrain avant les décisions du conseil municipal. Voirie, école, associations, bâtiments communaux, communication, solidarité... ces commissions permettent de traiter les dossiers de manière concrète et collective.

Commission Patrimoine & Urbanisme

Membres : Christophe Mayot, Sophie Bocquet, Marion Spellani, Fabrice Angelier, Romain Legland, Yanis Cottin, Pierre Dulliand, René Vuillerod, Michel Charles Rieira

Préserver le cadre de vie, entretenir les équipements communaux et accompagner l'évolution du village.

La commission travaille notamment sur :

- Les bâtiments communaux,
- La voirie et les chemins,
- Les projets d'aménagement,
- Les questions d'urbanisme.

Lors de la dernière réunion de travail, les dossiers prioritaires ont été définis :

- Devenir du foyer d'Arbignieu,
- Sécurisation de la traversée des villages,
- Éclairage public.

Élu référent : Christophe MAYOT

Commission Vivre Ensemble & CCAS (caisse centrale des actions sociales)

Membres : Patricia Delaby, Éric Hell, Sophie Bocquet, Yanis Cottin, Marie Ribeiro, Lydie Miraillet, Carole Bietrix, Valérie Morgante

Soutenir les associations, accompagner les initiatives locales et veiller à la solidarité dans la commune.

La commission travaille notamment sur :

- Les associations,
- Les salles communales,
- Les animations locales,
- Les actions du CCAS.

Lors de la dernière réunion de travail, les dossiers prioritaires ont été définis :

- Clarification du fonctionnement des salles communales,
- Inventaire du matériel communal,
- Concours maisons fleuries et jardins potagers.

Élu référent : Carole BIETRIX

Commission Éducation & Jeunesse

Membres : Nicolas Samoyeau, Carole Bietrix, Sophie Charlotte Martin, Lydie Miraillet, Michel Charles Riera

Une commune qui pense à ses jeunes est une commune qui pense à son avenir.

La commission travaille notamment sur :

- Les projets scolaires,
- Le périscolaire,
- Les équipements liés à l'enfance,
- Les initiatives pour les jeunes.

Lors de la dernière réunion de travail, les dossiers prioritaires ont été définis :

- Etude d'un projet de cantine,
- Installation d'un conseil municipal des jeunes,
- Accueil des 3 ans.

Élu référent : Nicolas SAMOYEAU

Finances

Membres : Pierre Dulliand, Fabrice Angelier, René Vuillerod, Joël Bordonnat, Eric Hell

Une commune bien gérée, c'est une commune qui peut agir.

La commission travaille notamment sur :

- Le budget communal,
- Le suivi des dépenses et recettes,
- Les demandes de subventions,
- La fiscalité locale.

ET LES HABITANTS DANS TOUT ÇA ?

Nos commissions ne sont pas des clubs fermés. Nous avons l'intention de les ouvrir à des habitants qui souhaitent contribuer, non pas de manière systématique, mais selon les projets et les compétences utiles au moment où elles sont utiles. Un projet de rénovation de salle ? Nous irons chercher quelqu'un qui connaît le bâti. Un projet d'animation jeunesse ? Quelqu'un qui travaille avec des enfants.

Et dans l'autre sens : si vous portez une idée ou une initiative pour la commune, les commissions sont l'endroit où en parler. Elles écoutent, instruisent et font remonter. Ce n'est pas de la participation pour la forme, c'est un fonctionnement concret, au cas par cas, avec des résultats visibles.

Communication

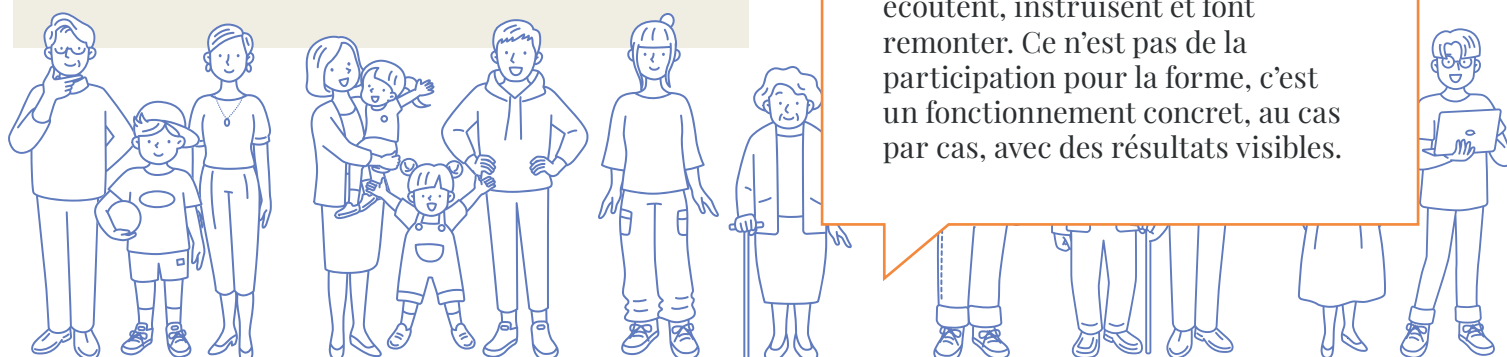
Membres : Patricia Delaby, Éric Hell, Roxane Coeurdoux, Sophie Charlotte Martin

Informers clairement, régulièrement et simplement les habitants.

La commission travaille notamment sur :

- Le site internet,
- Le journal communal,
- Facebook,
- Panneaupocket,
- L'affichage communal.

Élu référent : Sophie-Charlotte MARTIN



Une année d'apprentissages... et d'aventures

43 élèves, 2 classes, une école qui ouvre sur le monde.

Avec ses deux classes et ses 43 élèves, l'école d'Arboys en Bugey prouve qu'une petite école rurale peut être un formidable lieu de découvertes, de projets et de vie collective.

Tout au long de l'année, les élèves ont multiplié les sorties, les rencontres et les expériences, grâce à l'engagement de l'équipe enseignante, des familles et d'intervenants externes.

43

élèves

2

classes

1

école au cœur du village

Découvrir le territoire autrement

Cette année, les élèves sont partis à la rencontre du patrimoine et de la nature qui les entourent.

À Chanaz, ils ont embarqué pour une balade commentée sur le canal de Savières avant de participer à des ateliers adaptés à chaque âge : découverte des abeilles pour les plus jeunes, initiation à l'archéologie pour les CE2-CM.

Au site préhistorique de Thoys, étoilés dans les yeux et mains dans la terre, les enfants ont pu observer de vraies fouilles et expérimenter la technique du feu préhistorique aux côtés d'intervenants passionnés. Les CM2 ont aussi visité leur futur collège, et les plus petits ont profité d'une sortie poney au lac d'Armaille.



La bibliothèque, un rendez-vous incontournable

Tout au long de l'année, les élèves se rendent à la bibliothèque municipale pour écouter un kamishibai, initiative de Jacqueline Thomasset, et emprunter des livres. Un rendez-vous régulier qui nourrit le plaisir de lire.



Un partenariat intergénérationnel avec La Roche Fleurie

Le spectacle de Noël, préparé avec les résidents de La Roche Fleurie, illustre une conviction partagée : l'école n'est pas un îlot. Elle fait partie de la commune, et la commune fait partie d'elle.



Activité pêche et insectes



Atelier cuisine Les Épicuriennes



Au menu

ENTRÉE

Tarte fine aux poireaux

-

PLAT

Roulé aux herbes et
mille-feuille pommes de terre
et butternut

-

DESSERT

Crumble pommes-poires et
spéculoos

Cuisiner, goûter, partager

En octobre, la Journée du goût « Les Épicuriennes à Arboys en Bugey », initiative gourmande portée par les maîtresses, a transformé l'école en véritable petite brigade culinaire. Aidés par des parents bénévoles

ainsi que par Sandrine, Chantal et Nathalie, les élèves ont préparé un repas gastronomique financé par la mairie.

Pour certains enfants, c'était aussi une première expérience de repas

collectif préparé ensemble. Un moment simple et chaleureux, placé sous le signe du partage et de la découverte.



Intervention du pianiste Pascal Gallet

La culture au cœur de l'année

En novembre, la classe d'Annabel a assisté au spectacle de Jean René, un moment musical plein d'humour et de poésie. L'année 2025 s'est terminée par le spectacle de Noël, le vendredi 12 décembre : inspiré du Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns, il a réuni élèves, enseignantes et résidents de La Roche Fleurie pour trois chansons en commun.

Un symbole fort d'un partenariat intergénérationnel qui dit beaucoup de l'esprit de notre école : ouverte, curieuse, ancrée dans sa commune.

L'ÉCOLE EN PRATIQUE



Inscriptions scolaires

Contacter la mairie pour toute nouvelle inscription.

Périscolaire

Garderie matin et soir.
Renseignements en mairie.

Contact

mairie@arboysenbugey.fr

Année scolaire 2025/2026

Récapitulatif des projets et activités École d'Arboys en Bugey

SEPT. / OCT.	Séances EPS avec les maîtres-nageurs sauveteurs Période 1 : cycle orientation (petits) · Période 2 : cécifoot (grands)
	Ven. 10 octobre – Journée du goût « Les Épicuriennes à Arboys » Repas préparé par les élèves, partagé à l'espace Charles Berger avec Sandrine, Chantal et Nathalie
NOVEMBRE	10 novembre – Spectacle « Jean René » Proposé à la classe d'Annabel
DÉCEMBRE	Ven. 12 décembre – Spectacle de Noël « Le Carnaval des animaux » Chants, danse, jeux de lumière · avec les résidents de La Roche Fleurie (classe des grands)
JANVIER	16 janvier – Intervention du pianiste Pascal Gallet Sensibilisation à la musique classique, dans la suite du spectacle de Noël
FÉVRIER	24 février – Conférence addiction aux écrans + démonstration BMX Intervention de Joris Bretagnolles : jeux vidéo, réseaux sociaux, risques liés aux écrans
MARS	Début mars – Projet « Savoir rouler à vélo » (CE2/CM) – 1^{re} partie Blocs 1 & 2 : fondamentaux du vélo, code de la route, règles de circulation · financé CCBS avec Prolynx
	17 mars – Activités pêche et insectes (toute l'école) Découverte de la pêche et des insectes dans leur milieu naturel
	19 mars – Sortie à Cormaranche (CE2/CM1/CM2) · bois et forêt Visite d'une scierie · projection du film « Le Chant des forêts » la semaine suivante
	22, 23 et 27 mars – Activités vélo avec Prolynx Fondamentaux, panneaux, déplacements en situation réelle autour de l'établissement
PÉRIODE 4	Projet poney (MS/GS/CP/CE1) Séances tous les jeudis matins · classe de Mme Vigneron
JUIN	Projet CCBS « Les arbres fruitiers » (MS/GS/CP/CE1) Mené par Annabel · sortie complémentaire au marais de Lavours l'après-midi
	22 et 23 juin – Séjour avec nuitée à la Maison des Isles (CE2/CM) Trajet aller/retour en vélo · activité canoë · découverte du milieu naturel · Brégnier-Cordon

Une partie de ces nombreuses activités est rendue possible grâce à la participation du Sou des écoles.

Légende

Sorties nature / EPS	Mobilité / vélo	Alimentation / bien-être	Culture / spectacles	Séjour / nuitée	Prévention / numérique
----------------------	-----------------	--------------------------	----------------------	-----------------	------------------------

La vie associative : des habitants engagés pour faire vivre la commune

À Arboys en Bugey, les associations ne sont pas seulement des organisatrices d'événements. Elles entretiennent des traditions, créent du lien entre les habitants, animent les hameaux et font vivre la commune toute l'année.

Derrière chaque manifestation, chaque terrain entretenu, chaque repas ou activité, il y a surtout des bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie.

Merci à toutes celles et ceux qui font vivre le village au quotidien.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE "AU FIL DES MOTS"

Bien plus qu'un lieu où l'on emprunte des livres, la bibliothèque "Au fil des mots" est devenue un rendez-vous régulier pour les lecteurs de la commune... et pour les enfants de l'école, qui viennent chaque mois écouter les kamishibais de Jacqueline avant de repartir avec de nouveaux ouvrages.

Horaires d'ouverture

1^{er} et 3^e mardi du mois : 10h – 12h

2^e et 4^e vendredi du mois : 14h – 16h

Les bénévoles

Aline, Jacqueline, Juliette, Madeleine, Monique B. et Monique G. vous accueillent.

CLUB DE L'AMITIÉ

Jeux de société, discussions, goûters et moments partagés : le Club de l'amitié réunit les retraités de la commune deux fois par mois dans une ambiance conviviale à l'Espace Charles Berger.

Rendez-vous

1^{er} et 3^e lundi du mois à 14h

Espace Charles Berger

Nous rejoindre

Les retraités d'Arboys sont les bienvenus.

Renseignements : Lucette Locatelli

LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles finance des projets et des sorties pour les élèves d'Arboys, grâce à l'énergie de ses bénévoles et à ses manifestations tout au long de l'année.

Une idée collective pour 2027

Le Sou des écoles souhaite lancer, avec les associations volontaires, un projet collectif autour d'une marche gourmande et des fours banaux de la commune.

L'idée : créer un événement convivial et intergénérationnel autour du patrimoine local et du partage. Les associations intéressées sont invitées à se manifester.

L'AMICALE BOULE D'ARBIGNIEU

La lyonnaise est de retour !



Terrains en travaux



Terrains APRÈS remise en état

Après quelques années de mise en sommeil, l'Amicale Boule d'Arbignieu a repris vie. Sous la présidence de Claudette Job, entourée de Corinne Farnet

BESOIN D'AIDE AVEC L'INFORMATIQUE ?



Ordinateur, smartphone, démarches en ligne, messagerie, installation de panneapocket... la mairie propose un accompagnement bénévole pour les habitants rencontrant des difficultés avec les outils numériques.



Renseignements et prise de rendez-vous en mairie

PÉTANQUE ET BELOTE

Bienvenue à la nouvelle association !

Née de l'union du cochonnet et de l'atout maître, cette jeune association promet de beaux moments de convivialité à Saint Bois. Elle ouvre grand ses portes à tous les habitants d'Arboys en Bugey, débutants, champions autoproclamés ou simples amateurs de bonne humeur !

Le bureau est ainsi composé :

Président : Yves Jacquet
Vice-président : Claude Piolet
Trésorière : Fabienne Gregot
Secrétaire : Mireille Caillaut

Pour tout renseignement et inscriptions :

Contacteur Yves Jacquet au 06.98.23.88.14

(secrétaire) et Fabrice Angelier (trésorier), les quatre terrains de boules lyonnaises ont été nettoyés, resablés et retracés grâce aux bénévoles. La reprise se fait sous un nouvel esprit : rencontres amicales intercommunales et initiations à la lyonnaise. L'adhésion est gratuite.

Entraînements

Jeudi à partir de 17h

Dimanche matin à partir de 10h

Remerciements

Merci à la Carrière Grace et Piccino pour le don de sable, et à la mairie pour la prise en charge du transport.

ASSAPE

L'ASSAPE œuvre pour la protection de l'environnement sur le territoire d'Arboys en Bugey.

L'association suit l'exploitation des Carrières de Peyzieu et s'intéresse aux activités ayant un impact sur le cadre naturel : compostage, coupes forestières, chemins ruraux.

Si ces sujets vous concernent, rejoignez-les.

Contact :

assapepeyzieu@gmail.com

Président : Roland Doms

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-BOIS

Comme beaucoup d'associations, le comité des fêtes fait face à un recul du bénévolat. Pourtant, notre petite équipe reste plus que jamais mobilisée pour animer la vie de notre commune.

Preuve de notre engagement, le 7 février nous avons accompagné le carnaval en préparant et offrant les crêpes à tous les participants ainsi qu'un feu d'artifice tiré à la nuit tombée. Le 27 février a eu lieu pour la seconde année le concours de belote avec son repas à la salle des 3C. Samedi 20 juin a eu lieu la traditionnelle fête du four. C'est avec beaucoup de plaisir et pleinement motivés que les bénévoles du comité des fêtes ont accueilli le public sur leur stand à Compignière.

Contact :

denis.bernel@laposte.net

Président : Denis Bernel

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-BOIS

La société de chasse joue un rôle concret dans l'entretien du territoire : clôtures électriques pour protéger les cultures au moment des semis, journées d'entretien des chemins et sentiers communaux.

Entretien des chemins

6 juin, 27 juin et 5 septembre 2026

Vente annuelle

6 mars 2027 — diots, poulets aux écrevisses, saucissons à cuire

LA PÉJOLANE

Le hameau de Peyzieu entretient ses traditions avec fidélité.

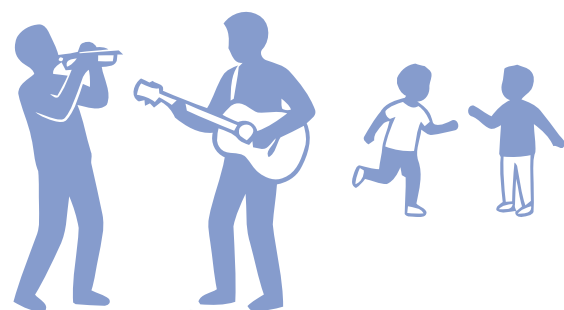
Chaque année, La Péjolane réunit ses habitants autour de deux rendez-vous emblématiques : un repas au four à bois en juillet et le repas de la Saint-Vincent en février — réservés aux habitants du hameau.

Contact :

Pascal Cervato
06 86 44 72 71

Des lieux pour se retrouver

Les salles communales accueillent tout au long de l'année réunions associatives, fêtes familiales, cérémonies, activités et moments de convivialité. Répartis sur les différents hameaux de la commune, ces lieux participent pleinement à la vie locale et au dynamisme associatif.



Salle du Preyboisé

SALLE INTERCOMMUNALE DU PREYBOISÉ

Avec sa grande capacité d'accueil, la salle du Preyboisé accueille aussi bien des fêtes familiales que des manifestations associatives et événements communaux. Gérée par le SIVU ANICOM, elle est partagée entre Arboys en Bugey et Premeyzel.

 **Capacité : 180 personnes**

 **Réservations :**
Sandrine Joyes — 06 14 51 52 46

 **Tarifs détaillés** disponibles en mairie et sur le site internet.

FOYER COMMUNAL DE SAINT BOIS

Lieu de rencontre au cœur du hameau, le foyer communal de Saint Bois accueille les réunions associatives, les manifestations municipales et différents moments de convivialité.

Il peut également être mis à disposition des familles après des obsèques afin de permettre un temps de rassemblement simple et chaleureux.

 **Réservation associations :**
Lydie Miraillet — 06 78 41 31 17

 **Obsèques :**
Éric Hell — 06 07 74 31 33

SALLE DES 3 C

Financée conjointement par la société de chasse de Saint Bois, le comité des fêtes et la commune, la salle des 3 C illustre un esprit de coopération locale au service de la vie associative.

Équipée d'une cuisine et d'un espace convivial, elle est utilisée par les deux associations qui en assurent conjointement l'entretien et le fonctionnement.

FOYER D'ARBIGNIEU

La commune mène actuellement une réflexion sur les futurs usages et l'évolution du foyer d'Arbignieu. Les habitants seront informés des suites données à ce projet dans les prochains mois.

ESPACE CHARLES BERGER

L'Espace Charles Berger accueille tout au long de l'année activités associatives, réunions, jeux, rencontres et moments partagés entre habitants.

Lieu bien connu des associations et des habitants, il participe pleinement à la vie quotidienne de la commune.

FAITES FLEURIR LA COMMUNE !

Participez au concours communal dans deux catégories ouvertes à tous :

 **Maison fleurie**

 **Joli potager**

Jardins, terrasses, balcons, cours fleuries ou potagers : tous les habitants peuvent participer, même si les lieux ne sont pas visibles depuis la rue.

Passage du jury : fin août

Inscriptions et renseignements :
www.arboysenbugey.fr
mairie@arboysenbugey.fr

Vous pouvez également vous procurer un bulletin d'inscription à la mairie.



Vous nous avez posé la question...

Depuis le printemps, plusieurs habitants ont profité des permanences, des échanges sur Facebook ou des rencontres avec les élus pour poser leurs questions sur les projets et le quotidien de la commune. Voici quelques réponses aux sujets qui reviennent le plus souvent.

— Va-t-on installer un point d'eau au city stade ?

Non, un point d'eau risquerait d'entraîner des débordements et du gaspillage d'eau.

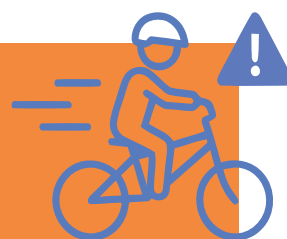
— Que peut-on faire contre la vitesse dans les hameaux ?

Dans un premier temps, le conseil municipal va installer des boîtiers permettant de comptabiliser le nombre de véhicules sur les routes mais aussi le contrôle des vitesses. Cela permettra d'évaluer les lieux les plus concernés. Dans un second temps, des chicanes seront installées. Une consultation citoyenne est également en cours à Peyzieu au sujet de la limitation de la vitesse.

— Une cantine scolaire est-elle envisagée ?

La mise en place d'une cantine, tout du moins d'un système de portage de repas, est à l'étude. Des réponses, argumentées et chiffrées, seront données aux parents en septembre.

AVIS AUX PETITS CYCLISTES



Quel plaisir de voir les enfants pédaler dans le village ! Pour que cela reste un plaisir pour tout le monde : on garde une allure raisonnable, et on n'oublie pas le casque.

— Peut-on brûler des végétaux sur sa propriété ?

Non. Depuis un arrêté préfectoral du 5 février 2025, le brûlage des déchets verts est totalement interdit dans l'Ain, toute l'année, que ce soit en plein air ou en incinérateur individuel. Sont concernés : tontes, feuilles mortes, résidus de taille, d'élagage ou de débroussaillage. Même chose pour les papiers, cartons, plastiques et autres déchets ménagers — leur brûlage est interdit par le règlement sanitaire départemental.

Les raisons sont simples : qualité de l'air, santé publique, nuisances de voisinage. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Le non-respect de cette règle expose à une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

Exception : les agriculteurs et forestiers peuvent brûler les résidus issus de leur activité sur leurs parcelles, sauf par vent supérieur à 40 km/h, lors d'un épisode de pollution, ou à moins de 200 mètres d'un espace boisé.

— Le maire peut-il régler un litige entre particuliers ?

En principe, non. Les conflits privés — voisinage, famille, propriété — relèvent des juridictions civiles (conciliateur de justice, tribunal judiciaire). Le maire peut jouer un rôle de médiation informelle : orienter, faciliter le dialogue, calmer une situation — mais il n'a aucun pouvoir de décision dans un litige privé. Il peut en revanche intervenir si le conflit génère des troubles à l'ordre public.

Les clés d'un bel été partagé

Profiter des extérieurs, des amis, du barbecue... Chacun apprécie de retrouver une certaine douceur de vivre avec les beaux jours qui sont là... Pour que tout le monde en profite, nous vous rappelons les principales règles de savoir vivre pour passer un bel été :



Je limite les nuisances sonores

J'utilise tondeuse, perceuse, tronçonneuse,... uniquement les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30. Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 et les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



Je stationne mon véhicule correctement

De façon à ne pas gêner ou entraver la circulation des riverains et en respectant les passages piétons.



Je traverse les villages à vitesse modérée

En voiture, en moto comme en vélo.



Je veille sur mes animaux de compagnie

De jour comme de nuit je ne laisse pas aboyer, hurler ou gémir un ou des chiens de façon répétée ou prolongée dans un logement, une cour, un enclos.



Je désherbe devant chez moi

Et j'entretiens mon terrain.



Je ne brûle pas les végétaux

J'en fais du compost ou les apporte à la déchetterie.



Je ne stocke pas d'objets et meubles en extérieur

Je dépose à la déchetterie tout ce qui vous encombre.

Vivre à Arboys en Bugey, c'est avant tout apprendre à faire preuve de respect et de tolérance : en privilégiant le dialogue et l'entraide, chacun contribue à créer une vie de village harmonieuse et agréable pour tous.

ENQUÊTE SUR LA MAISON DES CHASSEURS DE THUYES (nom original de Thoys)

ou comment l'association Archéologie Préhistorique entre Saône et Rhône (APSR), fait revivre sur notre commune, un abri de chasse de 9 000 ans et plus.

Ce pourrait être le titre d'une enquête policière, basée sur une histoire vraie, ou le compte rendu de la société de chasse de Thoyes, lointaine ancêtre de celles contemporaines de Saint-Bois et d'Arbignieu !

Les 14 et 15 juin 2025, étaient présentés salle Preyboisé, à une quarantaine de participants, à l'occasion des journées Européenne de l'archéologie, par l'association « Archéologie Préhistorique entre Saône et Rhône », les premiers résultats de leurs travaux de fouilles effectués à partir de l'été 2024 (voir « vivre à Arboys #5), sur le site « Thuyes II », situé dans le vallon du ruisseau de l'Armaillé, au lieu dit « Tessonnières ».

Ce site a été découvert au début des années 1960, par un archéologue amateur, Jean Reymond, qui travailla une dizaine d'années sur les deux sites de Thoyes. Un préhistorien professionnel de Lyon, Robert Vilain, poursuivit ceux-ci entre les années 1975 et 1988. Essentiellement sur le site plus en amont dénommé « Thuyes II ».

L'APSR créé en 2017, obtint l'autorisation du ministère de la culture, ce type d'activité étant désormais très réglementé, de poursuivre les fouilles à partir de

l'été 2024, travail long et minutieux, d'autant plus que l'endroit s'avère être un lieu au croisement de très nombreux passages de populations humaines.

Pour l'instant, ont été mis en évidence :

Sur la période du Néolithique (-5 500 à -2 500 ans), des morceaux de squelettes (dents, phalanges et morceaux de crânes, mais aucune trace d'os long), restes de rites funéraires, concernant peut être 4 ou 6 adultes et autant d'enfants. Sur une période antérieure (jusqu'à -9 000 ans), des pointes de flèches, morceaux de silex, trace de foyers, restes d'animaux, indices que l'abri

rocheux concerné aurait pu être une halte de chasse.

Les travaux de l'APSR se sont poursuivis l'été 2025, la commune propriétaire du terrain concerné étant bien sûr partie prenante de ce trésor patrimonial, témoignage des humains qui nous ont précédés dans notre beau Bugey. L'assemblée générale de l'association départementale s'est tenue le 23 août au Preyboisé, et le 20 septembre, dans les cadres des journées du patrimoine, il y a eu porte ouverte sur le chantier de fouilles de Thuyes II.

Enquête à suivre...



EXTENSION DES CARRIÈRES DE PEYZIEU

Développement d'une activité locale respectueux de l'intérêt collectif et de l'environnement.

Les carrières de Peyzieu, constituent à ce jour, hors activités agricoles et touristiques (centre hippique, et gîtes ruraux) la seule activité économique de la commune. L'enjeu est de prolonger cette activité, tout en préservant le cadre de vie du village.

La "plaine" de Peyzieu, possède un sous-sol riche en sable et graviers. Cette ressource a été exploitée depuis de nombreuses années par des entreprises locales. L'espace dégagé est maintenant également utilisé pour décharger des matériaux inertes issus du BTP, ce qui vise à rétablir à terme la surface initiale. Cette double activité est désormais à ce jour très réglementée, en particulier pour protéger la nappe phréatique, qui s'affleure au niveau du lit du Rhône à quelques mètres de profondeur du sol initial.

Dans les années 2010, un projet important d'extension porté par le groupe Vinci a finalement, en particulier suite à l'action de l'association ASAPE, été réduit à un

périmètre plus raisonnable de 40 hectares, tel que acté dans le PLU de 2020, et repris dans sa version allégée par l'entreprise locale « Grace & Piccino ».

Le projet d'extension a obtenu une autorisation préfectorale en juillet 2024, pour 22 ans. Le périmètre, qui regroupe les exploitations existantes et l'extension, représente 90 hectares.

Pour des raisons essentiellement de sécurité du public, les chemins ruraux et communaux traversant la zone d'emprise, ont été déclassés sur la durée de l'exploitation, les chemins seront remis en état à la fin de l'autorisation pour pouvoir retrouver leur statut de chemin rural, sur une longueur de 3km800 et en contrepartie, l'industriel s'est engagé à créer un nouveau chemin, permettant de rejoindre la route de Peyrieu, et de maintenir une boucle de promenade avec le chemin de la forêt, pour se substituer au bien nommé « chemin de la retraite ». Ces déclassements et l'itinéraire de substitution ont été validés à l'unanimité au conseil municipal du

21 janvier 2022, et les travaux de création du nouveau chemin ont été réalisés comme prévu durant l'été 2025.

Ainsi, cette phase d'extension importante, permet de concilier les intérêts collectifs et individuels : poursuite de l'activité économique de l'entreprise, et des emplois associés
possibilité pour les propriétaires concernés de valoriser leur parcelle, soit par la vente, soit par un contrat de forage (rémunération en fonction des matériaux extraits)
maintien des accès aux parcelles non concernées par les carrières
maintien de l'accès direct à Peyrieu par la plaine de Peyzieu
maintien voir amélioration des boucles de promenade piétons et cyclistes

Il a été acté également un suivi annuel regroupant les parties prenantes qui permettra de vérifier la continuité dans le temps de cet équilibre. À suivre...

Pierre Dulliand,
Conseiller municipal, Peyzieu

AGENDA 2026-2027

Kermesse, ventes, assemblées générales, cérémonies...
retrouvez toutes les dates à retenir pour les prochains mois.

Date	Événement	Organisateur
26 juin 2026	Kermesse de fin d'année scolaire	<i>Sou des écoles</i>
Dernière quinzaine août	Visite du jury – Concours maisons fleuries	<i>Commune</i>
Septembre 2026	Café du maire (date à confirmer)	<i>Mairie</i>
6 juin 2026	Entretien chemins	<i>Sté de chasse</i>
27 juin 2026	Entretien chemins	<i>Sté de chasse</i>
5 septembre 2026	Entretien chemins	<i>Sté de chasse</i>
Octobre 2026	Vente de brioches	<i>Sou des écoles</i>
Décembre 2026	Vente de chocolats / Spectacle de Noël	<i>Sou des écoles</i>
12 décembre 2026	Spectacle de Noël scolaire	<i>École</i>
Janvier 2027	Vente de pains	<i>Sou des écoles</i>
Février 2027	Concours de belote	<i>Comité Fêtes Saint Bois</i>
6 mars 2027	Vente diots, poulets, saucissons	<i>Sté de chasse</i>
Mars 2027	Carnaval	<i>Sou des écoles</i>
Juin 2027	Kermesse	<i>Sou des écoles</i>

ÉTAT CIVIL 2025-2026

La commune partage avec émotion les moments marquants de la vie des habitants d'Arboys en Bugey.



Naissances

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune

FÉVRIER 2025
Amélia PHILIPPE

MAI 2025
Tiana MOLLARD

JUIN 2025
Charly LENOIR

JUILLET 2025
Ninon DI PIETRO

OCTOBRE 2025
Cléopée DUPUIS DUCLOUX
Maxine PROT TIVOLLIER

NOVEMBRE 2025
Noah MAYOT
Louison NORIS
Apolline TEIXEIRA

MARS 2026
Emma ROUX



Mariages/PACS

Félicitations aux nouveaux mariés/pacsés

MARS 2025 (PACS)
Alison HUGONNOT
& Thomas MOLLARD

JUILLET 2025
Allison POZZOBON
& Maxime DUPUPET

OCTOBRE 2025 (PACS)
Lydie GIREL
& Vincent MARRET

JANVIER 2026
Karima BENKHELIL
& Djaafare ANKI

AVRIL 2026
Victoria-Lynn CHAVEY
& Bastien HELL

MAI 2026
Bérénice BOCHEUX
& Guy-Louis GRAU

JUIN 2026
Tiffany POZZOBON
& Patrick LENOIR



Décès

La commune s'associe à la peine des familles

FÉVRIER 2025
Denis MERCIER (née PÉCOUT)
Alain CHABERT

MARS 2025
André CODEX

MAI 2025
Éric BORDONNAT
Maurice MARCEL

SEPTEMBRE 2025
Jean MAYOT

AVRIL 2026
Josephite MORELLATO (née CHARNAUD)

JUIN 2026
Ginette CERVATO (née MASSON)

PETIT QUIZZ SUR NOTRE BELLE COMMUNE

Quelle est la seule rue de notre commune qui porte le nom d'un personnage historique ?

La « Montée François Parra » à Sillignieu fait référence au général François Parra, un militaire de la Révolution française né à Belley le 30 décembre 1733. Il a servi dans l'armée royale puis révolutionnaire, et s'est illustré notamment au siège de Toulon en 1793 où il fut promu Général de Brigade. Il a terminé sa vie à Sillignieu où subsiste la « Maison du général Parra ».

À quoi servait le panneau en bois fixé dans nos fours banaux ?



Au XIX^{ème} siècle, les municipalités mettent en place des règles pour organiser l'utilisation des fours communaux. Pour éviter les conflits, les fournées sont limitées à 3 par jour, on cuit le jour uniquement et pas le dimanche. Les habitants doivent s'inscrire chaque semaine sur ce fameux panneau en bois, sans pouvoir prendre la dernière fournée deux fois de suite. En effet, tout le monde rechignait à chauffer le four en premier à cause de la grande quantité de bois nécessaire et de la difficulté à cuire les pains dans la première fournée.

Êtes-vous passé un jour devant ?



Comme dans tous les villages bugistes, de nombreuses croix en pierre ont été édifiées au XIX^{ème} siècle. Saurez-vous identifier les deux villages où sont érigées ces croix ?

Réponse : Vous trouverez ces croix à Crozet (photo du haut) et Sillignieu (photo du bas).

LA COMMUNE EN IMAGES

Retrouvez ici quelques moments forts de la vie d'Arboys en Bugey.



Aire de jeux de Saint Bois



Cérémonie du 8 mai à Arbignieu



Société de chasse de Saint Bois



Départ de feu à Saint Bois le 24 juin



Les conseillers aux pinceaux



Carnaval du Sou des écoles



Comité des fêtes de Saint Bois

Contacter la mairie

04 79 81 34 92

mairie@arboysenbugey.fr

Place de la Mairie 01300 Arbignieu

Rester connectés

www.arboysenbugey.fr

 Commune d'Arboys en Bugey

 Arboys en Bugey